

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-42

Séance du 31 Mai 2024

Date de convocation : 27/05/2024 L'an 2024, le 31 Mai à 9h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 09/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 12/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 09/17
Pouvoirs : 3/17
Excusés : 5/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON ; Mme DARIES ; M. BRUN ;
Mme CABANNE ; M. GARNAUD ; M. FLEISCH ; Mme
LEVASSEUR ; MME SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; M. OREAL à M. GARNAUD et
Mme MAUDUIT à Mme SERRA.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY ; Mme BLET ; M. PIERRE ; M. MUSSARD et
Mme BECARD.

**Tome 1 - N°24-42 - OBJET : Décisions d'aides financières prises dans le cadre de la
Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) des mois de mars et avril 2024.**

Madame la Vice-Présidente présente les différentes décisions qui ont été prises dans le
cadre de la Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) des mois de mars et avril
2024.

	Parc public	Parc privé	TOTAL CPSL	Pour rappel, en N-1
Janvier 2024	6 772,15 €	1 114,24 €	7 886,39 €	8 980,81 €
Février 2024	11 959,88 €	1 827,00 €	13 786,88 €	8 615,09 €
Mars 2024	11 377,34 €	1 536,02 €	12 913,36 €	7 064,60 €
Avril 2024	3 273,32 €	2 035,52 €	5 308,84 €	10 212,88 €
CUMUL annuel depuis le 1er janvier	33 382,69 €	6 512,78 €	39 895,47 €	34 873,38 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration entérinent ces décisions pour les montants énoncés.

Délibération approuvée à l'unanimité.



Pour le Maire, Président du CCAS

Et par Délégation

La Vice-Présidente,

Rachel MOUSSOUNI